

**Syndicat Intercommunal  
du Service Public de l'Eau  
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du 28 février 2023**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-huit février deux-mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

**Date de la convocation :** 22 février 2023

**Date de l'affichage :** 22 février 2023

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Nombre de membres présents :** 16

**Etaient présents :** PASCAL Florent ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

**Etaient excusés :** TOUREL Jean-Luc, PRADIER Éric, DOLADILLE Monique

**Participaient à la réunion :** Aline LARRIEU ARGUILLE, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Michel RISSE

**Objet : Travaux de requalification de la traverse de Chambonas – reprise du réseau  
d'assainissement collectif et divers travaux AEP  
CS202302005**

Le Président informe l'assemblée que les travaux de requalification de la traverse de Chambonas ont démarré. Les études préalables au démarrage ont démontré que le réseau d'eaux usées se situant rue Odilon Barrot entre le croisement de la salle des fêtes et le croisement de la montée du château était enfoui à seulement 20cm à certains endroits.

En l'état, les travaux de décaissements ne peuvent se faire au regard de la présence de cette canalisation. Afin que la commune puisse réaliser les travaux projetés, il est nécessaire de reprendre le réseau d'assainissement collectif sur ce tronçon et de reprendre par la même occasion les tabourets de raccordement défectueux.

Le titulaire du marché mandaté par la commune de Chambonas pour ses travaux est le groupement LAUPIE/LEYRIS/JOUVE. Afin de ne pas retarder le chantier et dans l'optique d'une bonne coordination des travaux, le SISPEC a sollicité un devis auprès de l'entreprise LEYRIS pour la réfection de la conduite d'assainissement collectif, de la reprise des tabourets défectueux et pour la reprise de la conduite d'eau potable sur l'amorce de la montée du Pont.

Le devis communiqué par l'entreprise Leyris s'élève à 29 438,40 € HT,

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents le devis tel que présenté, autorise le Président à signer le bon de commande et dit que le montant du devis est un montant maximum.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.

